



Neyrpic, entretien avec le maire

// dossier

Accès aux droits
et santé mentale

// pages 4-5



actualité

ma ville... d'avenir et innovante

4-5 // Neyrpic : entretien avec le maire

6 // Vers l'accessibilité de tous les bâtiments

ma ville... solidaire

7 // Facile à lire et à comprendre :

une méthode utilisée à l'Esthi

ma ville... d'avenir et innovante

8-9 // À l'écoute des acteurs éducatifs du secondaire

10-11 // Retour sur le Conseil municipal

du 19 octobre



portrait

// Sébastien Mandikian

Mettre la main à la pâte...



en mouvement



dossier

// Accès aux droits et santé mentale



culturelle

22 // "Maintenant les enfants, sortez vos parents !"

23 // Le Festival Écran total

vous donne rendez-vous à Mon Ciné



active

// En piste avec Cirque en l'Hères



plus loin

// Pascale Ribes,

présidente d'APF France handicap



en vues

// Foire Verte du Murier :

plus de 3 000 visiteurs



expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© NP

“ Face à cette société
qui génère injustice et
pauvreté, la réponse réside
dans l'engagement et
l'action collective. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey
Taupenas Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie
Piccarreta, Katja Sainvoirin Mise en pages Emmanuelle Billon, Inès Moro Photos
Gaëlle Cheurlin (GC), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin
(KS) Photos expressions politiques p 24-25 Patricio Pardo-Avalos Photo Une Kraken
pour Apsys.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.11.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Honorer l'engagement d'hier et d'aujourd'hui !

Le 22 octobre dernier, vous vous êtes rendu au Murier, au centre nature Guy Môquet, en face du monument des Déportés, pour honorer la mémoire des 48 otages assassinés par les nazis. Pourquoi est-ce important aujourd'hui de commémorer cette date ?

David Queiros : Il y a 80 ans, le 22 octobre 1941, 48 Français étaient fusillés : 5 au Mont-Valérien, 16 à Nantes et 27 à Châteaubriant, dont Guy Môquet âgé de seulement 17 ans. J'ai tenu à honorer ceux qui face à la barbarie n'abdiquent pas. Ne l'oublions pas : alors qu'ils sont conduits par leurs bourreaux jusqu'au site de leur exécution, les 27 de Châteaubriant chantent l'Internationale et la Marseillaise. Leur idéal d'un monde meilleur à bâtir ne cède pas à la menace et à la peur. Toutefois, n'oublions pas non plus ceux qui les ont sacrifiés : les nazis qui s'en prennent à eux sans hésitation comme ils s'en prennent depuis 1933 à leurs adversaires politiques ou idéologiques. Que ce soit celles et ceux qui étaient à mes côtés au centre Guy Môquet ou que ce soit les 6 000 personnes rassemblées le 17 octobre à la carrière des fusillés à Châteaubriant, en commémorant cette journée du 22 octobre, c'est le combat social et la liberté que nous honorons.

Lors du Conseil municipal d'octobre, la rue située entre la Maison communale et les bâtiments Neyrpic a été dénommée "Pierre Lami". Pourquoi avoir fait cette proposition ?

David Queiros : Pierre Lami a su incarner à Saint-Martin-d'Hères les valeurs de l'engagement, de la Résistance, du collectif, du progrès social. Membre du maquis du Vercors et décoré pour ses faits d'armes, Pierre Lami travaille après la guerre à l'usine Neyret-Beylier qui deviendra Neyrpic. Il y

portera la voix des travailleurs. Membre de la CGT, il en sera le secrétaire départemental. Membre du parti communiste, son engagement se prolonge aussi par son action d'élu de Saint-Martin-d'Hères durant 4 mandats, dont deux comme adjoint de Jo Blanchon.

Alors que la renaissance du site Neyrpic est désormais engagée, la majorité municipale a voulu placer cette évolution majeure de notre ville dans son histoire collective. En dénommant cette rue Pierre Lami, nous disons à celles et ceux qui viendront dans le pôle de vie : « Ici, vous entrez aussi dans l'histoire ouvrière de Saint-Martin-d'Hères. » Je me félicite que le Conseil municipal ait adopté à l'unanimité cette proposition.

Gratuité de l'École municipale des sports pour les enfants les plus fragiles, Semaines d'information sur la santé mentale, inauguration de la place Pablo Picasso et de la fresque à Renaudie en présence des habitants, ou encore accueil du Congrès départemental du Secours populaire... c'est un mois dense en décision et action en faveur de la solidarité.

David Queiros : Il est fondamental aujourd'hui de se mobiliser sur les enjeux de solidarité. Avec la crise sanitaire, la France compte aujourd'hui un million de pauvres en plus et quatre millions de personnes qui sont entrées en situation de fragilité.

En tant que pouvoirs publics, nous devons être aux côtés des habitants. Soutien aux plus fragiles et à la jeunesse, accompagnement social, action pour l'accès aux droits, amélioration du cadre de vie, partenariat avec le tissu associatif... Saint-Martin-d'Hères démontre chaque jour sa volonté de ne voir personne sur le bord du chemin.

Dans ce combat contre la précarité, nous ne sommes pas seuls. Au Congrès du Secours populaire, j'ai eu plaisir à souligner toute l'énergie que développent nos associations locales, et notamment le Comité local, plein de jeunes gens très mobilisés. Face à cette société qui génère injustice et pauvreté, la réponse réside dans l'engagement et l'action collective. //

Pôle de vie Neyrpic : le compte à rebo

À l'heure où le chantier vient de débuter par la phase de dépollution, le maire, David Queiros, s'est prêté au jeu des questions-réponses. Tour d'horizon d'un projet attendu.

Après 12 ans de procédures, les derniers opposants ont décidé de ne pas faire appel de la décision du Tribunal administratif. Peut-on dire "Enfin !" ?

Les phases administratives et juridiques ont été très longues, dire "enfin !" convient tout à fait. Le chantier vient de démarrer et là aussi, lorsqu'on verra de manière forte la présence d'ouvriers sur le site Neyrpic on dira "enfin !", et on dira également "enfin !" lorsqu'on inaugurerait le pôle de vie.

Avez-vous compris l'acharnement dont le projet a parfois été l'objet ?

En tant que maire on y est forcément préparé, cela fait malheureusement partie du jeu politique. En revanche, je pense aux habitants qui, à l'annonce d'un projet correspondant à des aspirations et répondant à des besoins, n'ont pas compris pourquoi il y a eu autant de freins à sa mise en œuvre. Ils sont nombreux, toutes ces années, à m'avoir interpellé pour me dire leur étonnement face aux critiques, aux caricatures, aux polémiques qui ont émaillé ce projet qui apparaissait comme si justifié. L'équipe municipale et moi-même avons toujours été aux côtés des Martinérois pour les assurer que nous ne lâcherions rien.

Votre détermination, et celle des équipes municipales successives, à voir ce projet aboutir, reflète-t-elle aussi votre volonté de combler une injustice en termes de droit à la ville et d'offre de loisirs pour les Martinérois ?

Les Martinérois disposent d'un maillage de services publics très marqué. En revanche, l'offre en termes de restaurants, de cafés, d'animation de la ville existe peu. Neyrpic va venir combler ce déficit en proposant une offre de loisirs et de restauration, des enseignes diversifiées et de qualité. Élus de la majorité et habitants, ensemble, nous avons eu gain de cause dans notre volonté de construire un centre-ville. Désormais, Saint-Martin-d'Hères va compter avec un cœur de vie animé légitime puisque, c'est un point de force, ce projet a été reconnu d'utilité publique.

Ce projet a-t-il réussi le pari de répondre aux enjeux environnementaux et de faire perdurer l'histoire industrielle de la commune ?

Oui. L'exemple phare en est le traitement des fameux toits shed*. Partant de leur exposition nord/sud, l'architecte a repris le principe de faire entrer la lumière naturelle



par les faces nord, tandis que les faces sud, bien ensoleillées, vont accueillir des panneaux photovoltaïques. Avec ce concept, qui consiste à conserver cette empreinte patrimoniale industrielle et ouvrière et à affirmer l'identité forte que confère au site cette toiture particulière, nous prenons la mesure des défis environnementaux et notamment climatiques.

Le projet porte une dimension sociale et solidaire avec une ouverture sur le monde associatif et le réseau Y-Nove. Peut-on en savoir davantage ?

La Ville a déjà établi un partenariat avec l'association Y-Nove, notamment lors de L'Été en place. Elle œuvre afin de mettre en contact les collectivités avec d'autres associations autour de projets fédérateurs. Sur le pôle de vie Neyrpic, il s'agira de promouvoir des événements sportifs, de loisirs et culturels. Y-Nove sera un des acteurs qui permettra que des liens se tissent entre le promoteur-investisseur, propriétaire du site, les collectivités et toutes celles et ceux qui souhaiteront contribuer à développer ce type d'initiatives, avec une dimension participative forte.

Neyrpic est la pièce maîtresse d'une requalification du secteur engagée depuis plusieurs années. En quoi est-il aussi un jalon du développement du territoire nord de la ville ?

Neyrpic va s'inscrire comme un trait d'union entre la ville, ses quartiers et le



© NP



Le site Neyrpic, depuis l'avenue Gabriel Péri.

urs est lancé !



NEYRPIC EN CHIFFRES

- >>> **250 millions d'euros**
d'investissement privé
- >>> **4 hectares**
- >>> **2 100 emplois**
en phase chantier et exploitation
- >>> **1 650 m² de façades végétalisées,**
des plantations d'arbres en pleine
terre et d'essences végétales locales
peu gourmandes en eau
- >>> **100 % énergies renouvelables**
(raccordement au chauffage urbain)
- >>> **24 000 m² de surface**
commerciale
- >>> **7 500 m² d'esplanade centrale**
- >>> **3 halles traversantes**
- >>> **9 moyennes surfaces de loisirs**
et d'animations, dont une salle
d'escalade, et des espaces
collaboratifs
- >>> **86 boutiques**
- >>> **20 cafés et restaurants**
- >>> **850 stationnements automobiles**
(parking silo inséré dans
l'architecture des halles)
- >>> **600 stationnements cycles**

Domaine universitaire. Il va répondre à une attente forte de la part des universitaires. L'étape suivante concernera l'avenue Gabriel Péri. Nous avons la volonté et l'ambition de lui donner vocation à favoriser la rencontre des publics, de transformer cette artère en boulevard urbain, c'est-à-dire un quartier diversifié qui soit à la fois universitaire, d'activité et d'habitat. Plusieurs projets vont démarrer en ce sens. De plus, avec deux lignes de tram, trois lignes de bus, dont une Chrono, et des pistes cycles, cette avenue a tous les atouts nécessaires à l'élaboration d'un cadre de vie qui soit équilibré et de qualité.

Neyrpic va-t-il contribuer au dynamisme et à l'attractivité du territoire ?
Neyrpic est un très beau projet qui va métamorphoser le visage de la ville. Pour autant, il n'est pas une fin en soi.

Un centre-ville est aussi un moteur, un élément fort en matière de développement. Aujourd'hui, les entreprises souhaitent de plus en plus s'installer près des cœurs de vie, des services, des transports en commun. Je suis convaincu que Neyrpic peut attirer de nouvelles activités sur notre territoire. Nous sommes déjà en relation avec des entrepreneurs qui pourraient envisager de s'implanter sur le secteur, notamment sur la zone des Glairons, en pleine mutation.

La pose de la première pierre est prévue le 6 décembre. Signe que les grues vont bientôt entrer en action ?

La pose de la première pierre sera un moment symbolique fort. Des entreprises seront déjà présentes sur le site et l'activité va monter crescendo jusqu'à compter 9 grues au plus fort de ce projet

important pour la ville et pour la métropole : il s'agit d'un investissement privé de 250 millions d'euros et d'un chantier qui va s'échelonner sur 26 mois. Après la pose de la première pierre, le chantier va s'accélérer, c'est une bonne nouvelle pour l'emploi local et le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics. Parallèlement, nous mettons en place une communication régulière pour informer au plus près les habitants. Le promoteur et les entreprises veilleront à réduire au maximum les désagréments. Le chantier sera une belle aventure humaine ! // Propos recueillis par NP

**Toiture avec deux versants de pente différente, le plus court étant généralement vitré et au nord.*

ZOOM

PENDANT LE CHANTIER, PENSEZ AUX MOBILITÉS DOUCES !

• Cycles

Pendant la durée du chantier, une quinzaine d'arceaux à vélos vont venir renforcer le stationnement cycles autour de la Maison communale. Ils seront répartis entre la place du Conseil national de la Résistance et le parvis à proximité du Pôle jeunesse.

• Transports en commun

La maison communale est à proximité des lignes C et D de tramway et de 3 lignes de bus (14 et 15), dont une Chrono (C5).



Le chantier est entré en phase active : première étape, la dépollution du site.

Agenda d'accessibilité programmé

Vers l'accessibilité de tous les bâtiments



Rendre accessibles à toutes et tous les bâtiments municipaux, une priorité pour la Ville qui s'est engagée depuis 2017 dans un programme d'accessibilité (Ad'Ap*) de ses équipements, avec un investissement total de 4,2 millions d'euros. Point d'étape.



4,2 millions d'euros investis sur 9 ans



Mise en accessibilité de l'espace André Malraux de la médiathèque.

La ville gère 126 bâtiments municipaux, comprenant 96 ERP (Établissements recevant du public) et 30 IOP (Installations ouvertes au public), 116 sont concernés par une mise en accessibilité. Ce patrimoine fait partie du quotidien des Martinérois : écoles, crèches, salles de spectacle, conservatoire, gymnases, maisons de quartier, résidence autonomie... ponctuent le quotidien des habitants, accueillent un public intergénérationnel et

répondent à différents usages. Les rendre accessibles à toutes et tous est une obligation légale que la Ville a su anticiper pour accueillir au mieux la population. Cette mise en accessibilité concerne tout type de handicap : moteur, auditif, visuel, mental, psychique, cognitif et tout profil : personnes âgées, personnes avec problèmes de santé, personnes avec déficiences, personnes avec charges, poussettes, etc.

Mise en accessibilité : 85 équipements déjà concernés

Malgré quelques retards liés à la pandémie, la ville a d'ores et déjà initié la mise

en accessibilité de 85 équipements. Le chantier du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier a été impacté par la crise sanitaire, puisque les travaux prévus en 2020 ont dû être reportés à l'été 2021. Ils sont actuellement en cours d'achèvement. Il en est de même des mises en accessibilité du gymnase Auguste Delaune, les centres de loisirs du Murier et Guy Môquet. Les travaux ont démarré cet automne et se poursuivront en 2022. Quant à l'école élémentaire Joliot-Curie, sa mise en accessibilité et la création de deux salles de classe supplémentaires ont été réalisées dans les délais impartis, tandis que l'agrandissement de la salle de restauration est en cours de finalisation. En parallèle, de nombreux chantiers ont ponctué l'année 2021 : salle de musculation Voltaire ; maternelle Paul Bert ; bureaux du rez-de-chaussée de la résidence autonomie Pierre Semard ; bibliothèque André Malraux ou encore maison de quartier Romain Rolland. En 2022, est programmé le chantier concernant la maternelle Voltaire et le démarrage des études de mise en accessibilité de la maison de quartier Paul Bert.

En 2023, débiteront les travaux de construction de l'école élémentaire Paul Langevin, qui a fait l'objet d'un concours d'architecture. Au fil des différentes phases de l'Ad'Ap, le patrimoine municipal s'adapte aux besoins de l'ensemble de la population. // GC

*Agenda d'accessibilité programmée

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.



Création d'une rampe d'accès à la résidence autonomie Pierre Semard.

116 équipements programmés au sein de l'Ad'AP

Facile à lire et à comprendre : une méthode utilisée à l'Esthi

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances rend possible le plein exercice de la participation et de la citoyenneté aux personnes handicapées. Pour ce faire, les établissements recevant du public se doivent d'être accessibles et de permettre à toute personne porteuse d'un handicap physique ou intellectuel d'accéder, et de circuler dans les bâtiments et de comprendre les informations écrites diffusées.

Depuis 2009, l'Établissement social de travail et d'hébergement de l'Isère (Esthi), qui loge et emploie des personnes handicapées, s'est attelé, avec la participation de son public, à la rédaction de brochures et de formulaires compréhensibles pour tous ses travailleurs, quel que soit le handicap dont ils sont porteurs. Ainsi, les supports papier qui leur sont remis sont rédigés en langage Facile à lire et à comprendre (Falc). Cette méthode de rédaction simplifiée répond aux standards mis en place par l'association Inclusion Europe. Des informations rédigées en Falc sont



DR

aussi destinées à un public peu habitué à la lecture ou dont la langue maternelle n'est pas le français et peut convenir aux personnes âgées... De cette façon, elles ont la possibilité d'accéder aux droits et aux obligations qui leur incombent, tout en ayant une compréhension facilitée lors de leurs démarches administratives ou de santé. Grâce à cette méthode, ce public accède

mieux à l'autonomie à chaque étape de sa vie. Cela les accompagne aussi vers de meilleurs choix personnels avec un matériel écrit adapté à leur situation. // KS

>> Pour aller plus loin :
- la brochure "L'information pour tous" sur www.unapei.org
- les fiches de la santé en BD sur : www.santebd.org

ALINE SIGONNEAU

"J'accompagne depuis 27 ans les travailleurs de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat), et je me suis formée à la rédaction des documents en langage Falc, que nous utilisons systématiquement. Ce mode d'écriture en gros caractères utilise notamment des mots faciles, des phrases courtes ne comportant qu'une idée à la fois. Il cite, à l'appui, des exemples de la vie de tous les jours. Il évite les métaphores, regroupe les informations de même nature, préfère l'affirmation..."



© KS

Éducatrice technique spécialisée - Esthi

PERTE D'AUTONOMIE : AMÉNAGER SON LOGEMENT

Jeudi 18 novembre, de 10 h à 16 h 30, le camionnette aménagée de SOLIHA fait escale devant la maison de quartier Gabriel Péri. Cet espace d'information à destination des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie propose de découvrir les aménagements intérieurs possibles, de bénéficier de conseils, d'accompagnement (aides financières, réalisation de travaux) :
+ d'infos : 04 76 47 82 45
soliha3873@soliha.fr

Adoma, une résidence sociale



DR

Le 1^{er} octobre le maire, David Queiros, accompagné de Brahim Cheraa, adjoint à l'aménagement, ont visité la résidence sociale Jean-Jacques Rousseau (ex. Sonacotra) mise en service en août 2020. Située à proximité du Domaine universitaire, elle se compose de 130 studios meublés dont 104 T1 de 20 m², 20 T1bis de 30 m² et 6 T2 de 46 m². Elle accueille, en résidence temporaire, aussi bien des personnes seules que des couples avec ou sans enfant et des familles monoparentales. // KS

Opération "Heures calmes" pour les enfants autistes

Un beau partenariat s'est noué le 25 septembre entre les associations Saisipa*, Autisme-Asperger À fleur de peau et l'enseigne Kiabi installée rue des Glairons, à Saint-Martin-d'Hères : chaque dernier samedi du mois, le magasin ouvre ses portes une heure plus tôt, de 8 heures à 9 heures, pour permettre aux

enfants souffrant de troubles du spectre autistique de faire leurs emplettes en toute sérénité. Afin qu'ils soient à l'aise, les lumières sont tamisées, le silence règne en maître : pas de musique, pas d'annonces micros, de mise en rayon... et pas de foule. Avec ce dispositif, l'enseigne se pose en pionnière dans le monde de l'habillement

à l'échelle nationale. Imaginé d'abord dans le magasin de Sarcelles (lancement fin août 2021), le concept a séduit la direction du magasin martinérois qui a entraîné dans son sillage les neuf autres Kiabi de la région. // NP

*Sentinelle vers l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes avec autisme



DR

Les élus Jean Cupani et Pierre Guidi étaient présents, avec les associations, pour le lancement de l'initiative.

À l'écoute des acteurs éducatifs du sec

Cet automne, le maire, David Queiros est allé à la rencontre des principaux des collèges et du proviseur du lycée afin de faire le point sur la rentrée.

COLLÈGE ÉDOUARD VAILLANT

« Faire en sorte que chaque enfant trouve sa place »

Avec 400 élèves, une classe Ulis¹, une UPE2A² et une Segpa³, la principale Claire Calladine et l'ensemble de l'équipe pédagogique du collège Édouard Vaillant font en sorte que chaque enfant trouve sa place au sein de l'établissement. « Nous avons une équipe de huit accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et ça fonctionne bien. » Une rentrée sous le signe également de nouveaux projets, tels qu'un partenariat avec le CRC Érik Satie, « afin de permettre aux collégiens qui suivent des cours au conservatoire de partir une heure plus tôt une fois par

semaine ». Ces échanges ont été aussi l'occasion de faire le point sur les travaux, avec une première phase qui s'est plutôt bien déroulée. Avec le démarrage de la deuxième phase, « nous allons entrer dans une période d'instabilité en termes de bâtiment, mais nous savons que le Département est à notre écoute ». Autre sujet d'échange, les différentes initiatives prises autour de l'usage du numérique chez les jeunes qui est une préoccupation, tant pour les équipes pédagogiques, que pour les parents.

¹Unités localisées pour l'inclusion scolaire

²Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

³Sections d'enseignement général et professionnel adapté



LYCÉE PABLO NERUDA

Susciter la rencontre entre des élèves

et des élus municipaux

Au lycée Pablo Neruda, « la reprise a été sereine », souligne le proviseur, Daniel Machire, avec un protocole sanitaire maîtrisé, et la satisfaction pour l'équipe pédagogique et les élèves d'effectuer une rentrée normale. Labellisé Campus d'excellence "Smart Energy Systems Campus" depuis 2020, le lycée Pablo Neruda est un acteur incontournable des formations dans le domaine professionnel à l'échelle locale et régionale. Il accueille 1 163 élèves, répartis dans 42 classes, de la Seconde à la Licence pro. Parmi les nombreux sujets abordés au cours de la rencontre, celles

portant sur la circulation aux abords du lycée ou encore la sociologie des élèves. Partant du constat que les lycéens « connaissent peu leur territoire », Daniel Machire a émis le souhait qu'une rencontre puisse être organisée avec des élèves Martinérois et des élus « afin de faire connaissance et échanger sur la politique de la ville en matière de jeunesse ». Une proposition à laquelle le maire a répondu favorablement, ajoutant : « Cette initiative peut permettre d'ouvrir des perspectives et montrer que la vie ne se limite pas aux murs du lycée, qu'il y a des interactions. »



un Automne
des marchés
réussi !

Du 3 au 17 octobre la Ville et la Métro ont proposé des animations musicales, des dégustations et des ateliers thématiques sur les marchés dans une vingtaine de ville partenaires, afin de montrer à la population le dynamisme et la variété de ces commerces non-sédentaires et autres étals. À Saint-Martin-d'Hères, ça s'est passé le 13 octobre sur le marché Champberton où étaient proposées une soupe partagée ainsi qu'une parade clownesque. Tandis que le 15 octobre, sur celui de la Place Paul Éluard, en plus de la déambulation musicale clownesque, les chalands ont pu déguster des pâtes végétales confectionnées sur place. Les habitants ont profité de ces temps conviviaux, tout en réalisant leurs achats alimentaires, mais pas que... // KS



ondaire !

COLLÈGE FERNAND LÉGER « Une reprise, des sorties et des voyages »

Avec 23 classes, 551 élèves, dont une quinzaine d'adolescents accompagnés par le dispositif UP2A, l'effectif du collège est stable. « Cette rentrée signe aussi le retour des sorties, des voyages et des nombreuses activités organisées durant la pause méridienne », souligne Patrice Dal Molin, le principal. Inscrit dans le Plan numérique depuis quelques années déjà, l'équipe pédagogique attend les tablettes pour les 6^e, « les enseignants se sont bien approprié cet outil ». En parallèle, le collège porte de nombreux projets, comme Porteurs d'histoires, mené par une professeure de français. « Des élèves

de 5^e vont lire à des enfants de dernière section de maternelle de l'école Henri Barbusse des histoires à partir d'albums que tous les jeunes élèves auront choisis. » Un beau moment de partage et de transmission. Autre initiative pour cette rentrée, la création d'un Café des parents qui a lieu tous les premiers mardis de chaque mois pour échanger, notamment sur les problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet.

**Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants*



© NP

COLLÈGE HENRI WALLON Des effectifs en légère croissance et des enseignants impliqués

Comme pour les collèges Édouard Vaillant et Fernand Léger, David Queiros, maire et conseiller départemental s'est rendu au collège Henri Wallon accompagné de Françoise Gerbier, son binôme départemental, où un nouveau principal, Fabien Versaevel, a pris ses fonctions cette rentrée. « Avec 434 élèves et 20 classes, nos effectifs sont en légère croissance. Les enseignants sont impliqués, contents d'être là et souhaitent rester. » Petit bémol, « la crainte pour l'avenir si le collège devait sortir de Rep ». Après un temps d'échange sur la carte scolaire, la discussion s'est poursuivie autour du nombre de boursiers, de la fracture numérique, des besoins d'aménagements

pour améliorer davantage les conditions d'accueil et d'apprentissage des jeunes, ou encore de la mise en place par le Département d'une tarification unique à 2 € pour la restauration scolaire. L'établissement n'a pas relevé d'augmentation massive des inscriptions, mais le principal a prévenu : « Aujourd'hui nous sommes autour de 160 demi-pensionnaires. Si nous devions avoir un afflux important d'élèves, la capacité d'accueil serait très vite insuffisante. » En attendant, pour la première semaine des vacances d'automne, le collège était en mode « école ouverte ». « Un dispositif qui marche bien, avec 80 élèves inscrits » et des enseignants volontaires pour accompagner les élèves dans leur parcours scolaire. // GC & NP



© GC

... pour les utilisateurs du complexe sportif Auguste Delaune

Mercredi 13 octobre, les jeunes joueurs du FC Martinérois ont foulé de leurs crampons le nouveau terrain en synthétique du stade Auguste Delaune. Surface aplanie, reprise des réseaux de drainage, pose du gazon et des billes de lestage en plastique encapsulé destinées tout autant à protéger le revêtement qu'à conférer un bon amortissement, ont constitué le gros des travaux pour lesquels la Ville a investi 688 000 €. Les murs et murets de l'enceinte ont été repeints, le sol a été revêtu d'un nouvel enrobé... et l'éclairage existant va laisser place à des luminaires à Led. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la création de 250 m² de locaux dédiés aux utilisateurs. Réalisé dans le prolongement du gymnase Auguste Delaune pour un montant de 654 000 €, ce bâtiment en modulaire – entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite – se compose de 6 vestiaires avec douches, de 3 blocs sanitaires, d'espaces de rangement et d'une buvette. Quant au gymnase, dont l'étanchéité de la toiture a été refaite (120 000 €), il fera prochainement l'objet d'une mise en accessibilité conformément à la programmation de l'Ad'Ap**. // NP

**Hors financements de la Région, de la Fédération française de football et de la Fédération professionnelle de football - **Agenda d'accessibilité programmée*

UN NOUVEAU TERRAIN...



1^{er} entraînement des jeunes du FC Martinérois sur le nouveau terrain, en présence du maire, David Queiros, de Franck Clet, adjoint au sport et Brahim Cheraa, adjoint aux travaux.

POUR
UNE VILLE
TOUJOURS PLUS
ACCESSIBLE

Ad'Ap

Conseil municipal du 19 octobre

Peau neuve pour l'école élémentaire Paul Langevin : l'opération est lancée

Après s'être déroulé pendant plusieurs mois en format mi-présentiel/mi-distanciel, le Conseil municipal du 19 octobre a repris sa forme originelle, avec l'ensemble des élus présents autour de la table. Parmi les délibérations inscrites à l'ordre du jour, celle concernant le projet de reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin.

Au début de l'année le Conseil municipal approuvait l'opération de démolition-reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin, en organisant un concours de maîtrise d'œuvre qui limitait à trois le nombre des admissibles à concourir.

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 novembre
à 18 h en salle du
Conseil municipal.

À suivre en direct sur
la chaîne Youtube
de la ville.



Vue d'ensemble de la future école élémentaire Paul Langevin

Une deuxième étape a été franchie début avril et les candidatures des trois architectes sélectionnés ont été examinées. L'architecte Thomas Landemaine, domicilié à Montpellier, a été retenu fin août par le jury d'évaluation des projets. Le programme consiste en la démolition de l'actuel bâtiment, avec une reconstruction sur le même site d'une école neuve de 1 800 m² de surface utile qui comprendra dix salles de classe, deux salles multi-activités, des espaces dédiés aux animations péri et extrascolaires ainsi qu'un restaurant

scolaire qui accueillera les élèves de maternelle et d'élémentaire. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée par la Ville pour ce projet s'élève à 8 M€ (dont 4,8 M€ pour le maître d'œuvre). Les travaux devraient débuter mi-2023 et s'achever mi-2025, sauf retards de force majeure. // KS

Délibération adoptée à l'unanimité

MÉTROPOLE

Économie sociale, solidaire et circulaire

Afin de favoriser l'implantation de projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, l'Anru* a lancé un appel à projets "Quartiers fertiles".

Champiloop a été l'une des lauréates. Le Conseil métropolitain a voté le versement de subventions pour cette entreprise. Suite à la signature d'une convention entre

Grenoble-Alpes Métropole et l'Anru en novembre 2019, le projet de renouvellement urbain du quartier Renaudie bénéficie d'aides importantes pour sa réhabilitation.

C'est dans ce contexte que la société Champiloop va prendre ses quartiers dans l'un des parkings de Renaudie. Elle souhaite développer la production de champignons poussant sur des substrats fabriqués localement.

Champiloop emploie deux personnes et vise trois embauches supplémentaires dans les prochaines années. L'entreprise souhaite développer des partenariats avec d'autres acteurs du quartier et de l'économie sociale et solidaire et soutenir l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

Pour accompagner ce projet, le Conseil métropolitain a voté l'attribution à Champiloop



© TLA Architectes



DÉLIBÉRATIONS... EN BREF



>> Rue Pierre Lami (1923-2011)

Cette rue longeant l'arrière de la Maison communale sera piétonnisée dans le cadre du fonctionnement du pôle de vie Neyrpic.

Elle portera désormais le nom de Pierre Lami, qui était Résistant et dirigeant syndical au sein de l'entreprise Neyret-Beylier (Neyrpic). Il fut également conseiller municipal de 1953 à 1971, puis adjoint du maire Jo Blanchon, de 1977 à 1983.

Adoptée à l'unanimité

>> Un lieu d'accueil pour les parents et les enfants

Issue de la "maison verte" créée par Françoise Dolto, la "Boîte à jeux" martinéroise est située rue Edmond Rostand. Elle a pour vocation d'accueillir de manière anonyme et ponctuelle les tout-petits et leurs parents. Cette structure vise à rompre l'isolement, proposer une écoute relative aux problématiques éducatives et jouer un rôle préventif. La Ville, en tant que gestionnaire du lieu, est membre de droit de l'association Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) à laquelle elle est affiliée. C'est à ce titre que la municipalité nomme Madame Céline Nougier comme sa représentante (20 h par an) au Conseil d'administration de cette association.

Adoptée à l'unanimité

>> Vacances actives : gratuité de l'École municipale des sports (EMS)

Le PRÉ* permet à la Ville d'apporter une aide aux enfants rencontrant des fragilités dans leur parcours éducatif. Ainsi, une tarification "gratuité" pour l'activité stages EMS dans le cadre des "Vacances actives" est adoptée en faveur de ces enfants autour de quatre axes : soutien aux parents, prévention du décrochage scolaire, accès aux soins, aux loisirs, à la culture et aux sports. Ce dispositif sera valable lors de toutes les vacances scolaires 2022.

**Programme de réussite éducative*

Adoptée à l'unanimité



L'Adeline et L'Esprit libre : mixité et innovation

Après Les Deux moulins, Mafalda et Ola Verde, deux nouvelles résidences de l'éco-quartier Daudet, rue Alphonse Daudet, ont été inaugurées mercredi 6 octobre. L'Adeline (Actis) est un bâtiment de deux étages conçu en bois – lauréat du prix régional "Construction bois-démarche exemplaire" – et accueille 14 logements locatifs sociaux. L'Esprit libre (Fsc Promotion et Gtexier Promotion) se compose d'un ensemble de 28 appartements en accession à la propriété, répartis sur 4 étages. Les deux résidences sont raccordées au réseau de

chauffage urbain, disposent d'un parking silo (avec des jardins collectifs en toiture pour les résidents de L'Esprit libre) et d'un espace végétalisé communs. « *Inaugurer ces deux programmes en même temps est un symbole fort qui marque notre attachement au logement pour tous et notre volonté de contribuer à répondre aux besoins des habitants de la métropole qui, je le rappelle, compte 17 000 demandeurs de logements* », a souligné le maire, David Queiros lors de son allocution. // NP



© NP



DR

Champiloo a fait découvrir son activité aux jeunes lors de l'été en place 2021.

d'une subvention de 80 000 €, au titre du renouvellement urbain, à laquelle s'ajoute le soutien de 60 000 € de la ville de Saint-Martin-d'Hères et des financements de l'Anru à hauteur de 295 700 €. En complément, Grenoble-Alpes Métropole va attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 € au titre de l'aide aux entreprises de l'ESS, complétée de 2 000 € au titre du prix ESS des

Innotrophées organisés par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, dont la métropole est partenaire. // GC

**Agence nationale pour la rénovation urbaine*

>> Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

Sébastien Mandikian

Mettre la main à la pâte...

C'est ce que fait quotidiennement Sébastien Mandikian, artisan boulanger à Saint-Martin-d'Hères. Attachant s'il en est, l'œil bleu pétillant de vitalité, ce directeur d'une grande boulangerie, dont il partage les rênes avec son épouse Isabelle, n'est jamais à court d'idées pour régaler son prochain...



« J'ai des origines arméniennes dont je suis la 2^e génération. Mes grands-parents arméniens se sont réfugiés à Marseille en 1917 pour fuir le génocide perpétré par les Ottomans dans leur pays d'origine. Ensuite, ils se sont installés à Maisons-Alfort et moi je suis né à Orléans où j'ai grandi et poursuivi mes études, un peu chaotiquement, je l'avoue. » ajoute-t-il, non sans une certaine espièglerie. « Après une formation agricole, un Brevet de Technicien Agricole (BTA) que j'ai obtenu en Haute-Vienne, je n'étais pas satisfait, pas très discipliné non plus, un peu hors-cadre, je voulais voir autre chose... »

C'est ainsi qu'il a exercé mille petits métiers alimentaires : cueillette des fruits, travaux publics. « Ces emplois, je les ai occupés dans le but de financer ma reprise d'études, je ne me plaisais pas à la fac et en 1992 je réussissais un BTS d'analyses agricoles biologiques et biotechnologiques avec une mention bien. Avec toujours en tête ce droit fil conducteur : la nature, la végétation, le nourricier. Puis j'ai suivi un cursus de niveau Bac + 3 à l'Institut européen de la qualité totale (IEQT), réseau qui forme les professionnels du management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Après cela j'ai occupé un poste de direction d'une plateforme de boulangerie industrielle pour un groupe de grande distribution. C'est d'ailleurs à cette occasion que j'ai rencontré celle qui allait devenir ma femme », confie-t-il. « Avec mon épouse, nous en avons eu assez de la grande distribution et avons monté une première affaire boulangère en 2004. Et en 2009, nous avons créé une nouvelle entreprise qui emploie actuellement vingt-quatre personnes. Par ailleurs, nous travaillons depuis sept ans en partenariat avec l'Adate* et l'IMT**, dans le cadre du dispositif

École de la deuxième chance. C'est ainsi que l'on a accueilli et formé, mais aussi accompagné dans leur quotidien, lorsqu'ils le souhaitent, de jeunes migrants de 16 à 20 ans. Ils arrivaient principalement de Guinée-Conakry ou d'Irak, et nous les avons pris en apprentissage afin de les former aux métiers de la "boulange". Les métiers de l'artisanat de bouche ont cet avantage, qu'avec un CAP en poche on peut, aujourd'hui encore, bien gagner sa vie. Dans ces métiers en forte tension, les jeunes sont notre avenir. Il est très important de pouvoir offrir tout ce que l'on peut aux enfants et aux jeunes et de leur transmettre de vraies valeurs humaines, leur rendre aussi ce que d'autres nous

“ Il est très important de pouvoir offrir tout ce que l'on peut aux enfants et aux jeunes et de leur transmettre de vraies valeurs humaines. ”

ont apporté en leur temps. Pour ma part, ce métier est une réelle passion. Très prenant, il est vrai, mais tellement satisfaisant et enrichissant », dit Sébastien Mandikian avec emphase. « J'aime le pain, et j'aime me sentir utile en nourrissant les gens. Enfant, je voulais vivre plein de choses différentes. » Et cette vie rêvée, le bonhomme bouillonnant se l'est forgée, à n'en pas douter !

“ Il semble ne jamais se reposer, et partage ses passions pour les sports collectifs comme au club de rugby du Touvet, où il encadre des jeunes. Quand il a besoin de se régénérer, il part marcher seul dans la montagne ou faire du vélo. « J'aime la solitude et me retrouver au cœur de la nature pour me ressourcer. D'ailleurs c'est aussi pour la montagne, que je suis venu m'installer dans la région... » // KS

*Association loi 1901 fondée en 1974 en Isère, dans le cadre du dispositif public créant le Réseau National d'Accueil. Sa mission première était d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner socio-juridiquement et linguistiquement toute personne étrangère recourant à ses services.

**Institut des métiers et des techniques qui propose des formations en alternance



Vacances d'automne : des animations nouvelle formule pour les ados !

Du 25 octobre au 5 novembre, dans les maisons de quartier Paul Bert et Romain Rolland, les jeunes Martinérois de 11 à 14 ans ont testé la toute nouvelle mouture des animations concoctées par le Pôle jeunesse de la Ville. Des activités éclectiques avec des ateliers de reportage et de cuisine. Des sorties bowling, patinoire ou laser game, proposées à la demi-journée, ou bien à la journée à la Bastille, et à l'accrobranche... Autant de possibilités modulables, pour fêter, comme il se doit, l'ouverture des accueils de loisirs réservés aux adolescents. //





© NP

Congrès départemental du Secours populaire français

La fédération de l'Isère du Secours populaire français a tenu son 29^e Congrès, samedi 16 octobre à L'heure bleue. Placé sous le thème : "Construisons ensemble une solidarité durable et planétaire", l'événement a rassemblé les collecteurs-animateurs-bénévoles, dont la jeune équipe de la section locale de Saint-Martin-d'Hères (ci-dessous). Présent en ouverture de la journée, le maire, David Queiros, a dit « toute la reconnaissance d'une ville comme Saint-Martin-d'Hères pour toutes celles et ceux qui sont des militants et qui agissent au quotidien, de manière concrète en faveur de la solidarité ».



© NP



DR

3, 2, 1, partez... aux stages sportifs !

Des vacances sportives ! C'est le cas de le dire pour les enfants et les ados de 4 à 14 ans qui se sont adonnés aux stages organisés par l'École municipale des sports. Natation, escalade, tir à l'arc, danse, yoga ou encore gymnastique, les jeunes ont pu s'initier à la pratique sportive de leur choix tout au long des vacances d'automne.

À fond la forme !

Le service des sports a proposé, samedi 9 octobre, dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, une journée d'activités autour du bien-être et de la remise en forme. Un "Samedi en forme" pour participer à des ateliers de yoga, de relaxation, de coordination et d'équilibre ou encore s'essayer au fitness, à la zumba et même à l'automassage pour favoriser souplesse et détente. Ouverte aux enfants comme aux adultes et sous la houlette des éducateurs sportifs de la Ville, cette journée a séduit les participants, et pourrait être reconduite au printemps.



DR

Hommage à Guy Môquet et aux fusillés du 22 octobre 1941

Vendredi 22 octobre marquait le 80^e anniversaire du massacre de 48 otages par les forces nazies. Ce matin de l'automne 1941, en représailles à la mort d'un officier allemand tué par des résistants, ils sont fusillés au Mont Valérien, à Nantes, ainsi qu'à Châteaubriant pour 27 d'entre eux, dont le plus jeune, Guy Môquet, n'a que 17 ans. « C'est parce qu'il est communiste

que Guy Môquet est désigné comme otage à fusiller. C'est parce que la plupart d'entre eux sont engagés politiquement ou syndicalement que les 48 sont désignés coupables par Vichy* et assassinés par les nazis » a rappelé le maire, David Queiros, lors de l'hommage rendu au centre de loisirs Guy Môquet. Sur la plaque commémorative au pied de laquelle sont déposées les gerbes de la Ville, du Comité de liaison des anciens combattants et du PCF de Saint-Martin-d'Hères, il est inscrit : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ! »



**En application de la loi d'août 1941 réprimant l'activité communiste ou anarchiste*



À Gabriel Péri, devenez un as du guidon !

Les cycles gratuits de mobilité à vélo "Ça roule pour moi !" débutent généralement sur le stade à proximité de la maison de quartier Gabriel Péri, comme ce fut le cas le 11 octobre dernier. Cette animation ouverte à tous, sur inscription, remporte un franc succès avec une douzaine de participantes de 28 à 64 ans, encadrées par un éducateur sportif de la Ville.

La session automnale de 8 séances se tient les lundis et vendredis après-midi, jusqu'au 12 novembre. Elle s'achève traditionnellement par une balade à bicyclette, quand les nouveaux usagers maîtrisent assez leur "bécane" pour circuler librement...

Les yeux de Dora Maar

La place Pablo Picasso implantée au cœur du quartier Renaudie, ainsi que la fresque qui l'orne réalisée par Sonia Orépük (peinture) et par un groupe d'une dizaine d'habitants (mosaïque), on été inaugurées le 12 octobre. Achevée au mois de septembre dernier, cette grande peinture est issue d'une toile plus petite. Elle a été agrandie jusqu'à devenir l'identité colorée de la place, entièrement retravaillée avec les habitants et réaménagée par la Ville. Elle représente le portrait de Dora Maar (1907-1997), une artiste, amante et muse du monstre sacré Pablo Picasso placé en vis-à-vis, et dont l'envergure a éclipsé le travail pictural et photographique personnel.



Accès aux dro



- Parfois le handicap est là à vie, et on nous fait refaire sans cesse, tous les 3 ou 4 ans les mêmes dossiers.

*françois
manac'h*

© Gwenael Manac'h

its et santé mentale

Accès au numérique, accompagnement lors de démarches administratives, en matière juridique, de santé ou de logement, l'accès aux droits accordé à tout citoyen revêt différentes facettes. En octobre, autour des Semaines d'information sur la santé mentale (Sism), la Ville et le CCAS ont proposé au public des animations et des conférences. Objectif ? Aborder et rendre compréhensibles ces thématiques afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes ignorent la nature et l'étendue de leurs droits, mais aussi les recours dont elles disposent pour les faire respecter et obtenir ce qui leur est dû. L'accès aux droits signifie que chaque personne peut bénéficier gratuitement d'information sur ses droits et devoirs et être en mesure de les faire valoir. La loi sur

l'accès aux droits prévoit l'institution, dans chaque département, d'un Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD).

L'accès au droit

une politique publique transversale

Son objectif est de développer un réseau de services de proximité afin d'assurer l'égal accès de tous les citoyens au droit, notamment aux publics les plus en difficulté. Cet

accès permettant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées. // KS

LA DÉFENSE DES DROITS, UN VOLET ESSENTIEL EN SANTÉ MENTALE

La semaine d'information sur la santé mentale s'est tenue du 4 au 17 octobre. Cet ensemble de conférences et d'interventions s'est déroulé simultanément sur tout le territoire français.

Pour cette 32^e édition le thème est "Respectons mes droits !", un ensemble d'activités et de conférences animées par des professionnels de la santé mentale était proposé au public afin de déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Dans cette optique, une table ronde intitulée "Santé mentale, discrimination et défense des droits" a eu lieu à la médiathèque Paul Langevin, le 14 octobre. Il s'est agi d'aborder, par le truchement des interventions de professionnelles du droit et de bénévoles associatives, les différents aspects revêtus par la discrimination et ses effets désastreux sur la santé mentale. Car, bien qu'inscrite dans



À la tribune de g. à d. : Françoise Lavenac, Sophie Ebermeyer, Françoise Braoudakis et Michèle Leclercq.

la loi depuis 2005, il y a encore loin de la coupe aux lèvres et l'égalité des droits de ces personnes n'est toujours pas une réalité ! Que ce soit au niveau des ressources, du logement et de la compensation du handicap, comme en matière de protection juridique. À ce propos, cette dernière est le fer de lance du Défenseur des droits, qui supervise l'application effective des textes et veille à ce que la prise en compte du handicap psychique soit appliquée avec équité selon la loi et trouve sa juste place. La question de l'hospitalisation sans consentement des

personnes handicapées psychiques a également été soulevée par les intervenantes qui en ont démystifié les rouages longs et complexes. À cet effet, une Commission départementale des soins psychiatriques (CDSP) est saisie systématiquement pour examiner les cas d'hospitalisation des personnes faisant l'objet de soins et de statuer sur la nature et la durée des soins qui leur sont prodigués dans les établissements spécialisés dont elles dépendent. Cette commission indépendante est constituée de deux psychiatres nommés, d'un médecin généraliste, d'un

représentant d'association agréée auprès des familles de patients (l'Unafam 38**) ainsi que d'un représentant des patients eux-mêmes. Ces différents intervenants et bénévoles œuvrent conjointement pour le respect et l'application des textes protégeant les citoyens handicapés psychiques. Cette commission produit annuellement un rapport à destination de ses tutelles, tant juridique que médicale. // KS

**Association œuvrant aux côtés des familles pour la reconnaissance des personnes vivant avec des troubles psychiques

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou son domicile, doit pouvoir, en situation ordinaire, connaître ses droits et obligations, et être informée sur les moyens de les faire valoir ou de les exécuter.

DES ACCOMPAGNEMENTS POUR SE LOGER

L'accès au logement est une étape essentielle pour chacun. Toutefois, ce parcours peut s'avérer difficile selon son état de santé, ses capacités financières... et c'est justement pour apporter des éclairages sur les différents dispositifs d'accompagnement existants que des professionnels sont venus informer les habitants dans le cadre des Sism, lors d'un forum-débat organisé le 7 octobre.



« Si une personne est logée dans le parc social et qu'elle souhaite changer de logement, quelles démarches suivre ? » « Face à un logement insalubre, quels sont les leviers à activer par un locataire pour que les bailleurs ou les propriétaires agissent ? »... Les questions du public ont ponctué les échanges avec les intervenants. Ainsi, le service municipal de l'habitat l'a informé des démarches à suivre pour demander un logement social, des délais moyens, où se renseigner... tandis que le service hygiène-santé* ainsi que la GUSP** ont présenté leurs missions et

notamment leur rôle d'accompagnement des locataires afin de faciliter les liens avec les propriétaires ou les bailleurs. Quant aux inspecteurs de salubrité de la Ville, qui ont pour missions de faire appliquer les règles d'hygiène, de lutter contre l'habitat indigne, ils interviennent auprès des habitants qui en font la demande face à des problématiques de salubrité, de qualité de l'eau, de l'air... Dans un autre domaine d'intervention, des associations comme l'Unafam38*** ou Un chez soi d'abord sont venues présenter leurs missions au public. Elles accompagnent des publics

fragilisés, en œuvrant notamment auprès des personnes souffrant de maladies mentales, ou en situation de grande précarité. Autant d'éclairages permettant de trouver des réponses face aux difficultés d'accès à un logement qui est une étape fondamentale, tant pour construire son avenir que pour l'insertion dans la vie de la cité. // GC

*Service municipal hygiène-santé :
5 rue Anatole France, tél. 04 76 60 74 62

**Gestion urbaine et sociale de proximité

***Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Le site www.bienveo.fr, s'adresse aux personnes qui recherchent un logement social - à la location ou à l'achat - un local commercial, un stationnement, un terrain... Alimenté par les organismes HLM, il a été créé par l'Union sociale pour l'habitat.

« L'Unafam écoute, soutient, forme et informe les familles et l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. Le souci et le respect de la personne, la solidarité, le militantisme, la démocratie en santé constituent le socle des valeurs sur lesquelles l'Unafam construit son action pour défendre les intérêts des personnes vivant avec des troubles psychiques, favoriser leur insertion sociale et professionnelle et accroître leur autonomie dans la cité. L'accès à un logement autonome en fait partie, il permet également à la famille de reprendre espoir, d'envisager l'autonomie pour leur proche. // »



ISABELLE
Bénévole active à l'Unafam38

« Un tiers des personnes vivant dans la rue souffrent de problèmes psychiques sévères. Présentant souvent des problématiques d'addiction, cette population est particulièrement vulnérable et ne rentre pas dans les cases des dispositifs classiques d'accompagnement. Un chez soi d'abord propose à des personnes en situation d'errance et souffrant de troubles psychiques sévères et/ou d'addictions d'accéder à un logement ordinaire directement depuis la rue, au sein duquel ils recevront un accompagnement soutenu par une équipe pluridisciplinaire. // »



CLAIRE SERVAIN
Directrice de Un chez soi d'abord, bassin grenoblois

L'accès au droit consiste à offrir, dans des lieux accessibles à tous, des services :

- d'information sur les droits et devoirs des personnes,
- d'orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits,
- d'aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation,
- d'assistance par un professionnel lors de procédures non juridictionnelles, devant certaines commissions ou administrations,
- de consultations juridiques et d'assistance pour la rédaction ou la conclusion d'actes juridiques.

Dématisation des démarches administratives

LES HABITANTS VEULENT RETROUVER DU CONTACT HUMAIN

L'exposition sonore et visuelle "Démarches connectées : déconnexion humaine ?" a été présentée pendant les Sism, à l'Espace culturel René Proby et à la maison de quartier Paul Bert. Deux temps pour « faire entendre les voix de celles et ceux que l'on entend rarement, qui ont des choses à dire, avec leur vécu ». Et une évidence : les démarches administratives peuvent avoir un impact sur notre santé mentale.



« C'est vrai qu'on est des numéros parfois, on aimerait bien être considéré comme des humains. »
« De partout où on va on est des numéros... »

© Gwenael Manach

Au départ de cette aventure qui a impliqué des professionnelles du CCAS et des habitants, un constat : le désarroi d'un grand nombre de personnes accompagnées par les travailleurs sociaux face aux démarches administratives à effectuer sur Internet. « Moi-même, je souffre de cette numérisation de la société. Je n'ai pas pensé en choisissant ce métier que j'allais devoir créer des comptes Google et des boîtes mail... », confie Coralie Montègre, assistante sociale. De là, l'idée a germé de recueillir la parole de ces habitants sur les répercussions psychologiques que peuvent générer les démarches dématérialisées. Du stress lié au fait de ne pas pouvoir prendre un rendez-vous en préfecture, de ne pas parvenir à faire sa demande de RSA, sa déclaration d'impôts... à l'impossibilité, désormais quasi systématique dans les grandes administrations, d'avoir un interlocuteur

au téléphone... Au printemps dernier, des ateliers radio se sont tenus. Une vingtaine de volontaires (allocataires du RSA, proches aidants de personnes handicapées, public des maisons de quartier), sous couvert d'anonymat, ont accepté de faire part de leur vécu, de leur ressenti. Répartis en trois groupes, ils ont débattu, librement. Ces témoignages ont donné lieu à un montage sonore et à une retranscription en images par Gwenael Manach, auteur-illustrateur. Au final, les habitants voient bien l'utilité du numérique, mais comme l'a dit l'un d'entre eux « tout va trop vite », ils n'ont pas forcément les outils, les compétences et, surtout, le temps d'apprendre, d'assimiler. D'où ce sentiment d'être dépassés, de craindre de mal faire, de se tromper, avec parfois des enjeux financiers lourds de

conséquences pour leur quotidien. « On a des gens épuisés, on a des gens qui renoncent, mais on a aussi des gens qui ne lâchent pas », souligne la travailleuse sociale. Mais ce qui provoque la plus grande souffrance, c'est l'absence de contact humain. Le CCAS et la Ville constituant bien souvent le dernier rempart contre la déshumanisation induite par la dématérialisation des actes administratifs. Un sentiment d'autant plus fort que le Covid est passé par là. Pour autant, la plupart d'entre eux restent positifs : « Ils ont même des propositions, comme embaucher davantage de personnel, rendre Internet gratuit pour tous... » Libérer la parole a permis de poser des mots sur des maux. Un premier pas pour comprendre, enrichir la réflexion sur l'enjeu du non-recours aux droits et envisager des solutions. // NP

“ J'ai participé à cette expo avec plaisir parce qu'elle fait sens, et que le travail des différentes actrices du projet, sur lequel on me demandait de me greffer, était déjà très riche et humain. Ces témoignages sont vibrants et chargés d'émotions. Je n'ai fait que reformuler avec mon langage – celui des images – des situations déjà assez surréalistes, ou absurdes. Le numérique remplace les humains et complexifie les interactions, il n'est donc pas économe, s'agissant de nos énergies personnelles et de notre santé mentale. ”



GWENAËL MANACH
Auteur-illustrateur

Michelle Veyret



Première adjointe en charge des solidarités

« L'axe central s'agissant de l'accès aux droits est d'abord la volonté de la municipalité de placer les habitants au centre des réflexions et des actions, de reconnaître leur valeur, leur parole. Par là même, une attention toute particulière est portée sur le premier accueil en proximité, afin qu'il soit simple. Les habitants doivent se sentir à l'aise, écoutés et c'est tout le rôle des professionnels du CCAS et des cinq maisons de quartier qui maillent le territoire martinérois. Comprendre les situations et les difficultés d'une personne dans toute sa singularité pour l'accompagner, l'informer et la soutenir de la meilleure façon qui soit, est au cœur de l'ensemble des actions menées par la Ville.

Favoriser l'accès aux droits, c'est également considérer la parole des habitants comme ayant autant de valeur que celle d'un professionnel, impulser et soutenir leur implication ou encore faciliter la participation citoyenne de proximité.

En parallèle, nous veillons à identifier l'impact des organisations des administrations sur les habitants, les points de blocage, pour faire évoluer nos pratiques, parce qu'il est primordial de toujours mieux repérer les difficultés afin d'adapter nos réponses. C'est en ce sens que le CCAS travaille actuellement sur une évolution des aides sociales facultatives avec toujours comme objectif d'être au plus près des besoins de la population.

Autre axe fort porté par l'équipe municipale : la lutte contre la fracture numérique. Les bornes numériques, installées dans les maisons de quartier ainsi qu'à l'accueil du CCAS, sont des outils favorisant l'inclusion des publics rencontrant des difficultés avec l'usage des nouvelles technologies. Avec environ 900 passages par an dans les cinq maisons de quartier et des agents disponibles pour aider les usagers, ce dispositif fonctionne bien.

C'est en activant l'ensemble de ces leviers que la Ville agit quotidiennement pour accompagner les Martinérois et favoriser l'accès aux droits de toutes et tous. » // Propos recueillis par GC

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



© GC

Formations au numérique à venir :

- du 15 au 19 novembre de 14 h à 16 h et du 29 novembre au 3 décembre de 9 h 30 à 11 h 30, maison de quartier Fernand Texier.
- Du 15 au 19 novembre de 9 h 30 à 11 h 30, maison de quartier Louis Aragon.

Déclarer ses revenus, faire une demande d'allocations... alors que de plus en plus de démarches administratives se font en ligne, une étude de l'Insee révèle que 15 % de la population française est exclue ou en difficulté avec l'utilisation du numérique, on parle alors d'illectronisme. Face à cette situation, le CCAS porte des actions de formation pour accompagner les habitants en difficulté avec les outils numériques. Dans les maisons de quartier Louis Aragon et Fernand Texier, l'association DemoTic, pour qui « la maîtrise citoyenne des Tic* est un enjeu démocratique universel », intervient plusieurs fois par mois. L'association propose des formations à l'utilisation des différents logiciels libres de multimédia, ou encore de prise en main d'un ordinateur.

Par ailleurs, des bornes d'accès aux droits sont à disposition des habitants à l'accueil du CCAS et dans les maisons de quartier où des agents sont disponibles pour aider les usagers. Lutter contre la fracture numérique, c'est aussi déployer des outils et des accès informatiques dans les écoles afin que les enseignants puissent initier les élèves dans de bonnes conditions. C'est ce que s'emploie à faire la Ville avec, par exemple, l'installation du wifi au sein des groupes scolaires.

Cet accompagnement à l'usage des Tic est un enjeu de taille, d'autant plus avec le programme Action publique 2022, qui a pour objectif, entre autres, d'atteindre 100 % de services publics dématérialisés à l'horizon 2022. // GC

*Technologie de l'information et de la communication

LITTÉRATIE EN SANTÉ : POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ

« **É**lément déterminant de la santé publique, la littératie en santé est « la capacité d'accéder à l'information, de la comprendre, de l'évaluer et de la communiquer de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé tout au long de la vie. »* Il s'agit de donner aux personnes les clés leur permettant d'être actrices éclairées de leur santé et de leur parcours de soin.

C'est tout le sens des deux rendez-vous proposés en novembre par le Psip**, le service municipal hygiène-santé et l'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes. Ouverte à tous, la journée « Littératie en santé » du 9 novembre vise à susciter l'échange, entre habitants, entre habitants et professionnels, pour mieux comprendre et se comprendre, apprendre à oser dire que l'on n'a pas compris, poser des questions, donner son point de vue. Pour les professionnels, l'enjeu est aussi de décrypter les mécanismes qui ne permettent pas d'accéder à un niveau de littératie suffisant et assurer une meilleure communication sur la santé. Intitulé Relation de soin : Soi-niant,



soi-nié... ?, le second rendez-vous propose d'aborder le sujet par le prisme culturel autour d'une saynète. Du théâtre, des ateliers, un temps d'échanges autour de la relation entre professionnels et bénéficiaires du soin, de l'autonomie et du libre arbitre du patient. // NP

*Rootman, 2008

**Pôle de santé interprofessionnel

Relation de soin :
Soi-niant, soi-nié...
Mardi 23 novembre
de 19 h 30 à 22 h
Espace culturel René Proby
Sur inscription à service.
hygiene@saintmartindheres.fr
ou 04 76 60 74 62



*“des merveilles
pour les abeilles”*

**ESPACES URBANISÉS LIBÉRÉS,
BIODIVERSITÉ RETROUVÉE !**

La ville contribue à l'épanouissement de la vie,
grâce à la suppression des pesticides depuis 2012.

1,2,3, Culture !

« Maintenant les enfants, sortez vos parents ! »

Dans la continuité des Bons sports martinérois, "1,2,3, culture !" est le nouveau dispositif mis en place par la Ville, pour inciter les habitants à franchir plus facilement la porte des salles de spectacle communales.

Après sept mois de fermeture des lieux de spectacle, les établissements culturels, ces espaces de vie essentiels, ont rouvert quasi normalement leurs portes. L'objectif principal, énoncé dans la délibération cadre de la politique culturelle*, reste la question du retour des spectateurs dans les salles. C'est pourquoi Saint-Martin-d'Hères en Scène** a mis les bouchées doubles, tout en rivalisant d'imagination, pour faciliter le retour massif d'un public diversifié, vers ses structures.

Un dispositif rajeuni

En 2017-2019, le "Parcours culturel" avait été créé afin de favoriser la fréquentation, pour tous les publics, des lieux culturels municipaux. L'actuel dispositif intitulé "1, 2, 3, Culture !", en est l'avatar. Il en reprend l'esprit initial, sur des modalités réactualisées. C'est une invitation adressée aux enfants pour qu'ils sortent leurs parents, avec une place de spectacle (théâtre, danse, conte, marionnettes, musique) gratuite pour l'enfant et une place à demi-tarif pour l'adulte accompagnant, sur un choix de dix spectacles

échelonnés durant toute la saison 2021-2022. Cela concerne tous les petits Martinérois, de la maternelle au CM2, pour accéder à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby. Le projet a été déployé à la rentrée en partenariat avec les directions d'écoles et le concours du service affaires scolaires qui leur ont remis les coupons "1, 2, 3, Culture !" à raison d'un par élève. Les enseignants étant la cheville ouvrière pour le bon déroulement de cette étape cruciale du dispositif. Le challenge pour le spectacle vivant local est de drainer à nouveau la population vers les salles communales et de capter ainsi de nouveaux publics par l'intermédiaire des enfants,

tout en incitant ces derniers à "décrocher" des écrans, devenus "viraux" à la suite du confinement. Et aussi, d'inciter les parents quelque peu frileux, à profiter de l'opportunité pour se cultiver en famille et passer un moment chaleureux de découverte partagée. À Saint-Martin-d'Hères, la démocratisation de la culture n'est pas qu'une posture, il s'agit là d'un acte fort. En outre, il est déjà prévu d'étendre prochainement un dispositif similaires à la salle noire de Mon Ciné. // KS

*Votée au Conseil municipal du 29 janvier 2021

**Label regroupant L'heure bleue et l'Espace culturel René Proby



Un.e dit visible...

C'est le nom du nouveau projet culturel en cours de coconstruction avec des habitantes. Il est destiné à questionner le rapport à l'(in)visible et plus spécifiquement la place de la femme dans l'espace public urbain. Les compagnies martinéroises Les Apatrides, Chorescence, Ru'elles et le Théâtre du Réel, toutes membres du collectif artistique Baz'Arts installé au cœur du quartier Renaudie, se sont engagées dans cette aventure destinée à faire émerger la voix et la gestuelle des participantes. Elles leur proposeront, jusqu'en mars 2022, un ensemble de quatre ateliers pour dégourdir corps et paroles, développer la confiance en soi, partager ensemble leurs expériences et leurs témoignages et ainsi oser sortir de leurs sentiers battus. En point d'orgue, la création scénique originale élaborée à partir du matériau recueilli auprès des Martinérois verra son aboutissement avec une représentation finale donnée le 12 mars prochain pour clôturer ce cycle de manière festive et conviviale. // KS



SCÈNE OUVERTE

Invitation à écouter et chanter avec le groupe Los apéros, au répertoire de 10 décennies de chansons françaises, le samedi 20 novembre de 11 h à 12 h à l'espace Romain Rolland de la médiathèque.

Le Festival Écran total vous donne rendez-vous à Mon Ciné

Fictions, documentaires, films d'animation et d'auteurs, courts métrages ; en avant-première, en sortie nationale ou en reprise, et aussi débats, animations, rencontres avec les réalisateurs : la 19^e édition du Festival Écran total promet de belles surprises et de beaux moments partagés.

Organisée en partenariat avec l'association Les CE* tissent la toile et l'Acirra**, la 19^e édition du Festival déroulera sa programmation du 17 au 22 novembre, avec deux séances de pré-festival, les samedi 13 et mardi



16 novembre. Les objectifs de cet événement, qui se tiendra pour la 4^e fois en partenariat avec Mon Ciné, vise à soutenir le cinéma indépendant, et

les salles art et essai. Il ambitionne également de faire connaître au grand public la diversité de la création cinématographique, dans une

atmosphère conviviale et festive. « Chaque édition se veut un miroir, aux multiples facettes, de notre société, et puise ainsi dans la vitalité et l'actualité du cinéma art et essai / recherche, tout en s'adaptant à l'identité de la salle de cinéma investie, tant par la teneur de sa programmation, que par la diversité des publics rencontrés », nous disent les initiateurs.

Cette nouvelle édition affiche ainsi un programme qui met en avant des réflexions sur le sens du travail, l'engagement citoyen, la préservation de l'environnement et la défense de la solidarité. Parce que, se retrouver pour parler de cinéma, c'est finalement parler du monde, non ?! // NP

*Comités d'entreprises

**Association des cinémas de recherche indépendants de la région alpine

>> Tout le programme sur culture.saintmartindheres.fr et ecrantotal38.com



L'ARTOTHÈQUE ENTRE EN SCÈNE !

Emprunter une œuvre d'art contemporaine pour en profiter... comme l'on peut le faire pour un livre... L'artothèque de l'Espace Vallès a été inaugurée jeudi 21 octobre par Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles. « Véritable soutien aux artistes et à la création contemporaine locale et nationale, l'artothèque permet à l'art de venir dans l'espace intime de chacun. » La Ville a choisi des œuvres d'artistes qui ont exposé à la galerie d'art municipal, une sélection qui fait écho à l'exposition collective et éclectique 30 ans, 30 artistes. Sans oublier le don d'une œuvre d'art par Anne Abou, ancienne responsable artistique, qui a porté avec énergie et passion la direction culturelle de la galerie pendant 20 ans. Gageons que le public s'empare de cette belle initiative pour faire se rencontrer l'intime et l'universel... // GC

Princesses et dragons : que du bonheur !

L'événement "Au bonheur de..." concocté par les quatre espaces de la médiathèque revient du 16 novembre au 18 décembre avec un thème enchanteur et fantastique autour des princesses, dragons et chevaliers. La programmation invite les enfants dès cinq ans et leur famille à venir découvrir des histoires hantées de phénix, griffons, dragons et autres animaux extraordinaires, des contes pour se rêver en princesse ou chevalier et à passer à l'action pour créer une fresque, fabriquer épingles et autres accessoires ou

encore réaliser un dragon mignon ou terrifiant. Dans les quatre espaces, enfants et ados pourront aussi s'essayer au jeu de rôle en ligne conçu spécialement par les médiathécaires et découvrir des applications choisies avec soin. En parallèle, deux auteurs, Nathalie Somers et Alex Cousseau, iront à la rencontre des écoliers martiné- rois. // NP

>> Le programme en détail dans vos espaces de la médiathèque et sur culture.saintmartindheres.fr



En piste avec Cirque en l'Hères

Créée cet été par des parents d'enfants circassiens, l'association Cirque en l'Hères donne un second souffle aux arts du cirque à Saint-Martin-d'Hères.

Sur un fil tendu ou en suspension dans les airs, en équilibre sur une boule ou encore aux prises avec un diabololo, les jeunes circassiens de la toute nouvelle association Cirque en l'Hères sont concentrés sur leur aggrès... Chaque lundi soir, le groupe des 10 ans et plus se retrouve pour pratiquer les arts du cirque sous la houlette de Marion, l'intervenante. Un peu plus tôt dans la journée, c'était au tour des 6-10 ans de s'initier à cette pratique dont les racines puisent dans l'antiquité grecque et romaine. Le samedi, la salle polyvalente de la maison de quartier Romain Rolland accueille les tout-petits, 3-4 ans et 5-6 ans, tandis que le mercredi est réservé au "cirque en famille", animé cette fois par des parents bénévoles. « Cette activité est proposée dans une démarche de convivialité, d'ouverture et de partage. Il est possible de venir à deux, trois, quatre... personnes, enfants et adultes,



pour un tarif unique de 60 euros l'année », expliquent Sonia Marmottant et Aline Duquesne, membres de la direction collégiale de l'association.

Un élan collectif et dynamique

Cet état d'esprit s'inscrit en fil conducteur de l'association créée en juillet dernier. Sur la forme comme sur le fond. À l'exemple du choix fait par les membres fondateurs d'aller vers une responsabilité partagée. « Nous sommes organisés en collège d'administrateurs. Il n'y a pas de hiérarchie, chacun s'implique comme il veut, comme il peut, et les décisions sont prises collectivement. »

Pour l'heure, la belle énergie déployée par les bénévoles s'est concentrée sur le lancement de la saison afin qu'il n'y ait pas de rupture d'activité pour les jeunes circassiens. De son côté, fidèle au soutien indéfectible qu'elle apporte au monde associatif, la Ville a octroyé une subvention de 3 500 € à la dernière-née des associations martinéroises, en complément de la mise à disposition des locaux et de l'achat de nouveau matériel courant 2022. Les efforts conjugués ont permis de poser les bases, viendront ensuite les projets. Pour l'heure, près de 50 enfants entrent chaque semaine en piste... des étoiles au fond des yeux. // NP

Atelier 10 ans et plus : il reste des places !
1 cours d'essai gratuit – Tarifs dégressifs et paiement échelonné. Infos et inscriptions : cirqueenlheres@gresille.org

CRÉER, TRANSFORMER... AVEC L'ATELIER P3

S'épanouir en créant via les arts plastiques, le modelage ou encore la couture, c'est tout le sens des activités de l'Atelier P3 qui invite enfants et adultes à expérimenter différentes méthodes créatives. Des séances hebdomadaires de couture se déroulent en journée, en matinée ou en soirée à la maison de quartier Fernand Texier. Un temps pour apprendre, se perfectionner afin de créer ses vêtements, sous l'œil bienveillant de Madeleine Bérard, couturière expérimentée. Chaque mercredi après-midi, les enfants sont accueillis pour manipuler la terre, la transformer et créer des personnages et autres formes, tandis que les adolescents et les adultes peuvent participer à des stages d'initiation aux techniques de base du modelage. Quant à ceux maîtrisant déjà la manipulation de l'argile, ils se retrouvent en petit groupe dans l'atelier, où ils disposent de tout le matériel nécessaire au travail de l'argile.

En parallèle, des ateliers créatifs en direction des familles sont organisés à la demande. Ils peuvent se dérouler en pied d'immeuble, lors de festivals ou d'événements festifs. Alors, il n'y a plus qu'à franchir la porte de... l'Atelier ! // GC

>> Pour participer aux activités, rendez-vous à l'Atelier P3 - Maison de quartier Fernand Texier, 163 rue Ambroise Croizat, tél. 06 78 39 68 44.



La proposition de loi instaurant la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) a été rejetée par deux fois par l'Assemblée nationale. Afin de défendre cette mesure, soutenue par la Ville*, la mobilisation ne faiblit pas. Présidente d'APF France handicap, Pascale Ribes fait le point.



© J.Deya

Déconjugalisation de l'AAH, « un enjeu sociétal majeur »

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ?

Pascale Ribes : L'AAH est une prestation sociale versée par la Caisse d'allocations familiales aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique invalidante, créée par la loi du 30 juin 1975. Elle est considérée comme un minimum social dont le versement est soumis à des conditions appréciées par les Maisons départementales pour les personnes handicapées. Son montant, 903,60 € par mois, est destiné à compenser l'incapacité de travailler. Versée sous critères médicaux et sociaux, cette allocation commence à baisser dès que les revenus du ou de la conjoint-e atteignent 1 020 € mensuels.

Quel est l'enjeu de la proposition de loi visant à instaurer la déconjugalisation de l'AAH pour ses allocataires ?

Pascale Ribes : Tout d'abord, je dois rappeler qu'APF France handicap, comme de nombreuses associations du monde du handicap, dénonce depuis longtemps le calcul de l'AAH en fonction du revenu du ou de la conjoint-e : son statut de minimum social devrait céder le pas à un revenu d'existence individualisé. Cette nécessaire évolution sociétale est soutenue par le Défenseur des droits, par la Commission nationale consultative des Droits de l'homme, ainsi que par le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies qui, dans son rapport du 14 septembre, recommande à l'État français de « réformer le règlement de l'AAH afin de séparer le revenu des personnes handicapées de celui de leur conjoint, prendre des mesures pour garantir et promouvoir l'autonomie ainsi que l'indépendance des femmes handicapées qui vivent en couple, et renforcer les mesures de soutien aux couples composés de personnes handicapées... ».

Tout l'enjeu de ce combat est de garantir la dignité des bénéficiaires de l'AAH et le droit de vivre une vie conjugale. La prise en compte des ressources du ou de la conjoint-e dans son calcul place ces allocataires dans une situation de dépendance financière inacceptable vis-à-vis de leur partenaire : elles sont empêchées d'avoir le droit à des ressources personnelles. 270 000 personnes perçoivent une AAH réduite ou en sont privées. Cet état

de fait engendre des situations parfois dramatiques. Acculés, des couples n'ont plus d'autre solution pour faire face que de vivre séparément ou de divorcer. Ce n'est pas acceptable ! Ces personnes doivent pouvoir avoir des revenus propres tout en ayant la possibilité de construire une relation affective.

Le 12 octobre, le Sénat s'est une seconde fois prononcé en faveur de la proposition de loi instaurant la déconjugalisation de l'AAH. Mais après deux rejets à l'Assemblée nationale, c'est l'impasse. Quelle marge de manœuvre reste-t-il pour faire flancher le gouvernement ?

Pascale Ribes : L'abattement forfaitaire de 5 000 € sur les revenus du conjoint proposé par le gouvernement ne répond pas à la demande d'individualisation de l'AAH. En dépit des arguments avancés par le gouvernement opposant la solidarité familiale à la solidarité nationale, l'adoption de la proposition de loi en deuxième lecture au Sénat et la mobilisation citoyenne ont prouvé que l'AAH n'est pas un minimum social comme les autres et que son statut actuel est fortement questionné. Le texte doit désormais faire l'objet d'un examen en commission mixte paritaire, réunissant des représentants des deux assemblées. Mais le gouvernement n'a aucun intérêt à la convoquer. Il faudrait donc que les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat le fassent. Ce qui, aujourd'hui semble peu probable.

APF France handicap ne se résigne pas pour autant. Avec 21 autres organisations, réunies en collectif interassociatif, elle a su se mobiliser le 16 septembre dernier pour faire entendre la colère des personnes en situation de handicap, de leur famille et de la société civile mobilisée face à cette injustice sociale. Elle va continuer d'agir pour l'adoption définitive du texte de loi et conquérir de nouveaux droits pour la dignité des personnes en situation de handicap et leur indépendance. Elle compte inscrire cet enjeu sociétal majeur dans le cadre de la campagne des prochaines élections présidentielles. // **Propos recueillis par NP**

*Le Conseil municipal a adopté un vœu de soutien lors de la séance d'avril 2021

Foire verte du Murier

Plus de **3 000 visiteurs !**

Les habitants venus nombreux pour cette trentième édition de la Foire verte du Murier, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse ! Une foire qui a mis à l'honneur nos amis les bêtes avec la visite de moutons, chèvres et autres animaux de la ferme, et même d'un lama pour faire connaissance avec les enfants et leurs parents (1,2,3) ! Et pour lever les yeux au ciel, les Aigles du Léman ont quitté leur parc le temps d'une journée pour saluer les visiteurs de la Foire verte et donner à voir leurs postures majestueuses (4,5). Plaisir des yeux encore, avec le spectacle *Les filles de l'air* et son étrange volatile tournoyant sur le ciel du bitume (6). Autre invité surprenant de cette belle journée, Plastikos, le clown punk écolo (7), qui sait mieux que personne emballer et faire les yeux doux en parlant de recyclage et de surconsommation. Et justement, pour manger, consommer responsable et local, le marché de producteurs s'est mis en quatre pour régaler les papilles des visiteurs de ses fruits, légumes, charcuteries, fromages, miel... et autres mets délicieux (8,9). Regarder, goûter... mais aussi essayer, fabriquer, apprendre... à manipuler l'argile, la faire tourner pour transformer la matière en poterie (10), pétrir la pâte pour qu'elle devienne un pain savoureux (11), grimper dans les arbres pour prendre de la hauteur (12) ou encore découvrir tous les petits habitants de la mare (13), sans oublier les jeux, quiz, expos et autres ateliers créatifs et participatifs. Au gré des stands et des animations, le public a été conquis, et pour sûr se donnera rendez-vous l'année prochaine ! // GC





**Diana Kdouh**

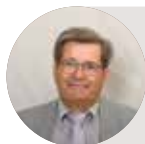
Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Résistance d'hier et d'aujourd'hui : toute une Histoire, celle de la lutte des classes !

Au mois d'octobre, nous avons commémoré le 60^e anniversaire du massacre d'au moins 200 algériens le 17 octobre 1961, manifestant pacifiquement à Paris. Nous avons aussi rendu hommage aux fusillés de Châteaubriant du 22 octobre 1941. Le chemin qui les a conduits à être arrêtés par la police de Vichy, à être fusillés par les nazis, est passé par la lutte sociale et politique, indissociable de la lutte antifasciste.

Sauvegarder les Résistances d'hier sert les Résistances d'aujourd'hui pour défendre et reconquérir nos acquis sociaux et démocratiques : les nationalisations démocratiques, notamment de l'énergie, qui mettraient un coup d'arrêt aux hausses des tarifs pour lesquelles le gouvernement de Macron n'a aucune solution ; le statut des travailleurs, la Sécurité sociale... Sauvegarder les Résistances d'hier sert les Résistances d'aujourd'hui pour opposer la fraternité et l'unité des travailleurs face au système capitaliste d'exploitation et de division. À Saint-Martin-d'Hères, la majorité municipale a à cœur de faire vivre ces Résistances. C'est ainsi que le Conseil municipal d'octobre a voté une délibération dénommant la rue entre la Maison communale et les deux halles historiques de l'usine Neyrpic, rue Pierre Lami (1923-2011), Résistant, dirigeant syndical CGT, membre du Parti communiste et élu martinérois.

Nourrir nos luttes présentes des Résistances du passé : toute une Histoire, celle de la lutte des classes !

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Novembre 2021

Novembre est un mois triste, durant lequel on célèbre nos morts. Le 11 novembre, date de l'armistice de la guerre de 1914-1918, un hommage est rendu à toutes les victimes de ce terrible conflit lors d'une cérémonie commémorative, ouverte à toutes et tous, au monument aux morts de la guerre de 1914-1918, au Village.

Mais novembre, c'est aussi un mois de vacances scolaires, ce qui donne l'occasion, pendant cette période, aux parents et grands-parents d'être plus proches des enfants, de pouvoir partir en vacances et de préparer les festivités de Noël. À Saint-Martin-d'Hères, les élus de la majorité municipale organise ces congés en mettant à disposition des sites, des locaux et du personnel afin de ne pas laisser la jeunesse sans occupation et sans perspectives. Nous, groupe des élu-e-s socialistes, participons et soutenons toutes ces initiatives en faveur de notre jeunesse locale. Les élections présidentielles approchent à grands pas et les candidats ne se sont pas tous déclarés, mais déjà nous ne pouvons qu'être désolés du nombre important de candidatures à gauche ! Nous, nous sommes pour une union des gauches.

En effet, nous n'avons jamais été aussi forts que lorsque nous étions unis et notre électorat est demandeur de cette union car "L'union fait la force" !

**Thierry Semanaz**

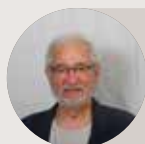
Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Relever les défis qui sont devant nous... sans attendre !

Aujourd'hui tout le monde a conscience de l'urgence de se lancer dans des actions de justice sociale et climatique.

En effet, à l'heure où le GIEC exhorte à nouveau les pouvoirs publics d'accélérer la mise en œuvre d'actions ambitieuses et rapides pour lutter contre le dérèglement climatique, le temps n'est plus aux tergiversations et aux réflexions... mais à l'action. Depuis notre élection, fidèles à nos engagements de campagne, nous portons sans relâche, au sein de la totalité des instances où nous sommes élus, la mise en œuvre – sans attendre – d'actions concrètes : la limitation effective de la circulation des véhicules polluants dans les communes (Zone à faibles émissions) en assurant à tous la possibilité de s'équiper différemment ; la poursuite des aides au changement du chauffage au bois non performant (Prime Air Bois) concourant à agir durablement et efficacement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; la gratuité pour les plus précaires en semaine et pendant le week-end pour tous (premières étapes avant la gratuité totale) permettant une fréquentation beaucoup plus importante des transports publics. Toutes ces mesures, non contentes de préserver notre planète, permettraient aussi de redonner du pouvoir d'achat aux Martinérois. Ce n'est pas négligeable au vu du niveau de vie de notre population. En clair, c'est tout bénéf ! Nous avons les cartes en main pour relever certains défis, place à l'action !

Minorité municipale



Georges Oudjaoudi

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr



Jean-Charles Colas-Roy

SMH demain

jean-charles.colas-roy@saintmartindheres.fr

La rue aux enfants, il faut y aller !

On a beau mettre des lieux de dépose devant les écoles, la rue du matin n'en a cure générant souvent stress, insécurité et irritation. La rue des écoles devrait être entièrement aux enfants pendant les 15 minutes de leur arrivée ou départ pour permettre des entrées et sorties sereines des lieux d'apprentissage. De nombreuses municipalités en ont fait une priorité. De nombreuses équipes de parents d'élèves sont motrices dans ces projets. C'est indispensable car il faut avant tout une méthode démocratique et participative pour s'adapter au contexte particulier de chaque école et chaque quartier. Il est nécessaire que parents et voisin-es soient concernés par la piétonisation, à minima aux horaires de circulation des enfants.

Les projets peuvent mettre en place des pédagogies pour mieux impliquer parents et voisins, et des actions transitoires pour construire un projet de quartier.

Aller à l'école ou en sortir dans une atmosphère sereine contribue à rendre les rapports sociaux paisibles, diminuer la pollution autour des établissements scolaires, améliorer la sécurité et la santé des enfants.

Ce genre d'action est indispensable dans notre milieu urbain, toutes les grandes villes s'y attellent. Il est temps pour la 2^e ville du département de s'y mettre.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH, je soutiens les forces de l'ordre

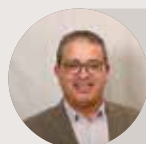
Violentées, insultées, menacées, les forces de l'ordre peinent à se faire respecter.

L'ensauvagement de la France saute de plus en plus aux yeux. Face à cette crise d'autorité et au laxisme judiciaire, l'État est pointé du doigt et accusé d'abandonner. Des policiers ne peuvent plus rentrer dans certaines zones sans y rencontrer des séditeux.

Y mener une interpellation relève même souvent d'un acte courageux, mais souvent inutile car peu de suites pour les délinquants. Assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions. Lutter contre l'immigration illégale. Lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue. Protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme sont les principales missions des forces de l'ordre. Malgré tout, énormément d'habitants notent que l'on retrouve bien trop souvent leurs présences sur certains ronds points, contrôle de vitesse ou autre mesures de répression routière. Gendarmes à 21 h sur des routes plutôt calmes, des radars mobiles dissimulés dans des coins estimés tranquilles par la population... Est ce le travailleur qui rentre du travail en voiture ou bien l'insécurité qui règne dans nos villes qui est le plus préoccupant ? Ne devrions-nous pas mettre l'accent sur autre chose que la sécurité routière, le port du masque ou le contrôle du pass sanitaire ? SMH soutenons les forces de l'ordre pour que l'État redéfinisse bien l'urgence de leurs tâches.

Œuvrons pour un aménagement durable du territoire

A lors que les travaux de Neyrpic, le nouveau centre commercial de Saint-Martin-d'Hères, devraient débiter dans quelques semaines, il devient aujourd'hui nécessaire de trouver collectivement le bon équilibre entre aménagement du territoire, construction de logements, activités économiques, protection de la biodiversité et lutte contre l'artificialisation. Cette réflexion deviendra centrale dans les années à venir. En effet, dans la loi Climat et Résilience votée en juillet dernier, deux objectifs ambitieux ont été actés : une réduction par deux de l'artificialisation des sols sur 10 ans ainsi que l'objectif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) d'ici 2050. Les collectivités territoriales doivent dès maintenant anticiper ces évolutions en sélectionnant au mieux les bâtis indispensables au territoire. Il s'agira de prioriser les projets à haute valeur ajoutée en termes d'attractivité, d'emplois durables, de retombées sociales et de bénéfices environnementaux. Actuellement, dans le cadre du Fonds "friches", le Gouvernement verse une enveloppe d'un montant de 650 M€ pour le recyclage du foncier déjà artificialisé. Neuf opérations en Isère ont déjà été sélectionnées cette année, permettant ainsi l'aide à la revalorisation de 20 hect. dans le département. Nous pouvons nous réjouir que de telles pratiques soient encouragées, qui, nous l'espérons, aboutiront à des projets d'aménagement concertés et résilients pour nos territoires.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Le dialogue est nécessaire pour réenchanter la démocratie

La majorité s'isole de plus en plus des habitants et des acteurs locaux. Elle refuse tout dialogue avec les parents de l'école Saint-Just, école condamnée à la fermeture de manière irréfléchie. Elle refuse tout échange avec ses propres agents, menacés par une transformation de la fonction publique, qui vise, en réalité, l'affaiblissement des services rendus aux habitants. Il est vrai que pour ce dernier point, le maire n'a pas de responsabilité, autre que celle du dialogue préalable. Cette loi a été adoptée en 2019, la commune avait le temps pour le dialogue et la pédagogie. Même si les obligations légales viennent alourdir cette démarche. Il est important que le dialogue social soit de qualité dans une commune dont les agents ont bien su affronter la crise sanitaire. La fermeture de l'école Saint-Just est injustifiable. L'impact négatif de cet acte sur les collèves, qui souffrent d'une fuite inquiétante d'élèves est réel. Aucun dialogue sérieux n'a été mené avec les parents et une équipe pédagogique, réputée pour son investissement et son inventivité au service des élèves. Aucune étude prospective n'a été faite. J'ai proposé un élargissement du secteur de Saint-Just pour mieux répartir les autres effectifs scolaires et permettre à un public fragile d'être accueilli dans un cadre apaisé. L'écoute des habitants est un devoir pour réenchanter la démocratie, surtout dans une période si troublée.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les
1^{er} et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS

SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les Maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou [accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public-voirie@lametro.fr)

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'hiver :
• du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.



NOUVEAU !

Demandes d'actes d'état civil : **prenez par le site de la ville !**

Les demandes d'actes de naissance, de mariage et de décès (pour les personnes nées ou mariées à Saint-Martin-d'Hères) peuvent désormais être faites directement depuis le site de la ville. Il suffit de se rendre sur saintmartindheres.fr, de "cliquer" dans l'"Espace citoyen", puis sur "nouvelles démarches" et "actes d'état civil" pour accéder au formulaire de demande.

Les agents du service état civil et démarches citoyennes se chargent ensuite de faire parvenir les documents à leurs destinataires par courrier postal, la réglementation interdisant toute transmission dématérialisée.

Ce nouveau service, gratuit, est destiné à faciliter les démarches administratives des personnes pouvant difficilement se rendre en Maison communale (lieu d'habitation éloigné, horaires de travail contraignants, mobilité réduite...).

Il est toujours possible :

>> De se présenter au guichet du service état civil et démarches citoyennes en se munissant de sa pièce d'identité et, le cas échéant, d'une preuve du lien avec le titulaire de l'acte (livret de famille, actes d'état civil...).

>> De faire sa demande par courrier en mentionnant son adresse et numéro de téléphone ; en précisant ses nom(s) et prénom(s), date et lieu de naissance et noms et prénoms de ses parents. La demande doit être datée, signée, accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et, le cas échéant, d'une preuve du lien avec le titulaire de l'acte (livret de famille, actes d'état civil...) et envoyée à : Maison communale - service état civil - 111 avenue Ambroise Croizat - CS 50007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex. // NP

>> **À noter : toute demande incomplète ne pourra pas être traitée.**

 **ÉNERGIE**

RENOUVELABLE 100% VERTE LOCALE

L'heure bleue est équipée d'une *chaudière à granulés de bois* provenant des *filières courtes et locales* pour *chauffer le bâtiment*.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'électricité est *issu de sources renouvelables* : l'eau, le vent, le soleil, la biomasse.



Des *ruches* sont installées sur le toit pour accompagner la *biodiversité*. Elles sont gérées par une association martinénoise.

 saintmartindheres.fr

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

 **RENAULT**
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

**Vente de véhicules
neufs et occasions**



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés
 

 **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !





+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



LA VOIE DU MILIEU

Éric Hurtado et Julien Guinand
Exposition photographique

**du 18 novembre
au 23 décembre**
// Espace Vallès

EXPOSITION



© Julien Guinand

AGENDA

Conseil municipal

Mardi 23 novembre - 18 h

// Maison communale

// En direct sur la chaîne Youtube
de la ville

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Jeudi 11 novembre - 11 h

// Monument aux morts de la guerre
1914-1918 (Village)

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 / contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene

Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

La mécanique des roches

Ciné-Concert - Dès 10 ans
Images : Jérémie Lamouroux,
mise en son, en paroles et en
musique : Martin Debisschop

Mercredi 17 novembre - 20 h 30

// Mon Ciné

Les Ogres de Barback

1^{re} partie Arash Sarkechik
Chanson

Jeudi 18 novembre - 20 h

// L'heure bleue



Les apéros-tragédies

Théâtre - Dès 10 ans

C^{ie} Le festin des idiots

Vendredi 26 novembre - 20 h

// Espace culturel René Proby

La Chica

Musique

Mercredi 1^{er} décembre - 20 h

1^{re} partie Èda Diaz

Jeudi 2 décembre - 20 h

1^{re} partie Ana Carla Maza

// Espace culturel René Proby



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La voie du milieu

Éric Hurtado et Julien Guinand

• Exposition photographique
du 18 novembre au 23 décembre

• Vernissage

Jeudi 18 novembre - À partir de 18 h 30

• "De la photographie"

conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 9 décembre - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Au bonheur des... princesses, dragons et chevaliers

Du 16 novembre au 18 décembre

// Dans les quatre espaces

"La numothèque n'aura plus de secret
pour vous !"

Dans le cadre des formations collectives
aux outils numériques

Samedi 27 novembre - De 10 h à 12 h

// Espace André Malraux

Café lecture

Pour découvrir de nouveaux auteurs et partager
les coups de cœur sur le thème du Moyen-Âge

Samedi 4 décembre - De 9 h 30 à 12 h

// Espace André Malraux

Initiation aux tablettes

Dans le cadre des formations collectives
aux outils numériques

Vendredi 10 décembre - De 17 h à 19 h

// Espace Paul Langevin

Des goûts et des couleurs

Les bibliothécaires invitent à découvrir les coups
de cœur du moment, leurs incontournables, etc.

Samedi 11 décembre - De 11 h à 12 h

// Espace Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Festival Écran total

(Voir page 23)

Du 17 au 21 novembre

Le périmètre de kamsé

de Olivier Zuchuat dans le cadre du Festival
international du film nature et environnement
de la Frapna

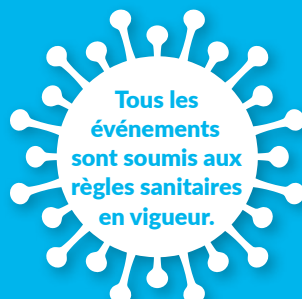
Mardi 30 novembre - 20 h

Ciné-Ma différence

Samedi 4 décembre - 15 h

Festival Trois petits pas au cinéma

Du 7 au 12 décembre



+ d'infos sur culture.saintmartindheres.fr